

Wollat B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

TRIBUNAL DE LITTE PRISE

DU HAikwUT

30 JAN, 2019

DIVISION MONS

Greffe



Dénomination: THEO CONSTRUCT

Forme juridique: SOCIETE EN NOM COLLECTIF

Siège: Rue des Représentants 4/1 - 7012 Jemappes

N° d'entreprise: 0719496906

Objet de l'acte: TRANSFERT DE PARTS - NOMINATION RESPONSABLE TECHNIQUE

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2019, la décision suivante est prise à l'unanimité :

1° Le transfert de 25 parts sociales appartenant à Monsieur BRASOVEANU Constantin au profit de Monsieur BRASOVEANU Costica (NN 60.12.12.679-14) est accepté à l' unanimité

2° La nomination de Monsieur BRASOVEANU Costica (NN 60.12.12.679-14), domicilié à 7012 Jemappes, Rue Leman N° 79 / 2-1, en qualité de responsable technique ayant pour compétences professionnelles intersectorielles et sectorielles pour les entreprises de constructions générales est acceptée à l' unanimité

Gérant BRASOVEANU Constantin

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature